

Formulaire obligatoire (annexe 57 A de l'article 1009 du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
Désignation de l'entreprise : SAS ACAL BFI FRANCE SAS					Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	29 953 303	FB	3 516 162	FC	33 469 466	28 473 653	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	643 466	FH	101 945	FI	745 412	710 371
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	30 596 770	FK	3 618 108	FL	34 214 879	29 184 025	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	290 692	43 227	
	Autres produits (1) (11)					FQ	429 127	630 754	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	34 934 699	29 858 007
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23 590 727	20 711 625	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	76 237	141 263	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 174 942	3 705 699	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	280 682	247 536	
	Salaires et traitements*					FY	2 950 508	2 607 360	
	Charges sociales (10)					FZ	1 320 034	1 164 429	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	32 663	34 975
			dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	78 737	71 764
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 856	49 886	
	Autres charges (12)					GE	721 771	296 921	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	32 228 161	29 031 461	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 706 537	826 546	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33 999	145	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	33 999	145	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	15 684	18 636	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	355 642	111 995	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	371 327	130 631	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(337 328)	(130 485)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 369 209	696 060	

Désignation de l'entreprise		SAS ACAL BFI FRANCE SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	964		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	964		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		122 039	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	40 458		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		196 612	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	40 458	318 651	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(39 494)	(318 651)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK	628 775	97 968	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	34 969 663	29 858 152	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	33 268 722	29 578 711	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 700 940	279 440	
RENVOS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	-- Crédit-bail mobilier *	HP		
		-- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG - CRDS	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires
Dont cotisations facultatives Madelin		A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
joindre en annexe) :					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
VNC		40 458		964	
INTERET MARCHE					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

ACAL BFI FRANCE SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 mars 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 mars 2023)

A l'Associé Unique
ACAL BFI FRANCE SAS
Mosaic Parc Evry Nord-Bât. Aconcagua
1, Allée de la Chartreuse
91080 Évry-Courcouronnes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACAL BFI FRANCE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce concernant les factures émises ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 28 septembre 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 Laurent Deliot

Laurent Deliot

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2023	31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 429	21 438	-9	-9
Fonds commercial	10 379 216	4 551 830	5 827 386	5 827 386
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	38 379	37 829	551	990
Autres immobilisations corporelles	1 285 463	1 249 218	36 244	110 684
Immobilisations en cours	459 398		459 398	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	123 327		123 327	56 913
ACTIF IMMOBILISE	12 307 212	5 860 316	6 446 897	5 995 965
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	109 309	85 374	23 935	55 766
Avances et acomptes versés sur commandes	76 448		76 448	89 496
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	9 708 670	605 778	9 102 892	6 782 638
Autres créances	651 795		651 795	286 988
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	5 153 582		5 153 582	5 617 654
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	60 358		60 358	118 680
ACTIF CIRCULANT	15 760 162	691 152	15 069 011	12 951 222
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	-56 051		-56 051	2 905
TOTAL GENERAL	28 011 324	6 551 467	21 459 857	18 950 092

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 5 546 596)	5 546 596	5 546 596
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	667 534	667 534
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	780 823	780 823
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	1 442 011	1 162 570
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 700 940	279 441
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	10 137 904	8 436 964
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		199 947
Provisions pour charges	386 642	514 723
PROVISIONS	386 642	714 671
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 640 792	5 488 869
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 887 739	1 567 014
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 953 153	840 944
Dettes fiscales et sociales	2 453 175	1 900 188
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	452	1 442
DETTES	10 935 311	9 798 458
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 459 857	18 950 092

Rubriques	France	Exportation	31/03/2023	31/03/2022
Ventes de marchandises	29 953 304	3 516 163	33 469 467	28 473 654
Production vendue de biens				
Production vendue de services	643 467	101 945	745 412	710 372
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	30 596 771	3 618 108	34 214 879	29 184 026
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			290 692	43 227
Autres produits			429 128	630 754
PRODUITS D'EXPLOITATION			34 934 699	29 858 007
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			23 590 728	20 711 625
Variation de stock (marchandises)			76 238	141 263
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 174 943	3 705 699
Impôts, taxes et versements assimilés			280 682	247 537
Salaires et traitements			2 950 508	2 607 360
Charges sociales			1 320 034	1 164 429
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 664	34 975
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			78 738	71 764
Dotations aux provisions			1 856	49 886
Autres charges			721 771	296 921
CHARGES D'EXPLOITATION			32 228 161	29 031 461
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 706 538	826 546
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			34 000	146
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			34 000	146
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			15 685	18 636
Intérêts et charges assimilées			355 643	111 995
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			371 328	130 632
RESULTAT FINANCIER			-337 328	-130 486
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 369 210	696 060

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	965	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	965	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		122 039
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 459	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		196 612
CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 459	318 651
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-39 494	-318 651
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	628 775	97 968
TOTAL DES PRODUITS	34 969 663	29 858 153
TOTAL DES CHARGES	33 268 723	29 578 712
BENEFICE OU PERTE	1 700 940	279 441

Annexes

(Code de Commerce - articles 9 et 11 du Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983
- articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2023, dressé en euros, présente un total actif et passif égal 21 459 856 €, un chiffre d'affaires de 34 214 879 € et dégage un bénéfice net de 1 700 940 €.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impact de la crise Covid : Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités n'ont pas été affectées depuis la fin de l'épidémie de la COVID-19 et l'entité a noté un impact limité sur ses états financiers clos le 31 mars 2023. A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2023 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

l'impact de la guerre en Ukraine : Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats auront une incidence sur l'économie mondiale. A la date de clôture des comptes, cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine de la société, ni sur sa situation financière ou ses résultats. A ce jour la direction de la société n'est pas en mesure d'anticiper les difficultés que pourraient rencontrer la société. Cependant si ce conflit devrait perdurer, il est envisageable que des répercussions puissent avoir lieu au niveau de la société que ce soit sur son chiffre d'affaires ou ses marges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes, étant précisé que l'application des dispositions prévues par les règlements CRC 2004-06 et 2002-10 concernant la définition, la comptabilisation et la dépréciation des actifs n'a eu aucun impact tant sur l'évaluation des immobilisations incorporelles que corporelles.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles amortissables sont exclusivement composées de redevances, licences et concessions de logiciels, amortissables sur trois ans.

Les fonds de commerce font l'objet, lorsque cela est nécessaire, de provisions destinées à les ramener à leur valeur économique telle qu'elle peut résulter des perspectives d'avenir offertes par l'activité.

Il est rappelé que le fonds de commerce dont nous disposons à la clôture de l'exercice provient de :

- l'acquisition, en 1995, de la société Mapren pour laquelle un fonds de commerce avait été valorisé à hauteur de 152 449 €, totalement déprécié depuis lors
- la scission de la société Optilas SAS intervenue en 1993, ayant créé deux sociétés distinctes, réunies à nouveau en 1997 pour devenir Optilas France, en constatant de ce fait un fonds de commerce égal à 914 694 euros à l'actif du Bilan
- un fonds de commerce résultant de l'absorption de la société Mecodis durant l'exercice 2008 de la société Acal SAS, valorisé à hauteur de 4 399 381 €, totalement déprécié depuis lors
- un fonds de commerce s'élevant à 2 378 658 €, non déprécié, représentant le mali dégagé à l'occasion de l'absorption de la société Acal SAS à effet du 1^{er} juillet 2010.
- Un fonds de commerce s'élevant à 2 534 034 euros, non déprécié, représentant un fonds de commerce à l'actif du bilan par acquisition au 25 février 2022

Ces fonds de commerce font l'objet chaque année d'un test de dépréciation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les méthodes linéaires suivant les durées d'utilisation estimées.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles

Installations techniques, mat.outillage	20 % L
Install. générales agencts, aménagts	10 % L
Matériel de transport	20-25 % L
Matériel de bureau et informatique	33 % L
Mobilier	10 % L

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Notre société ne dispose d'aucun titre de participation à la date de clôture de l'exercice. Les autres immobilisations financières représentent des dépôts et cautionnements versés à des tiers.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks est constituée en fonction de la rotation effectivement constatée par ligne de produits d'une part, de la durée de vie prévisible d'autre part, fonction de l'obsolescence technologique de nos produits.

De manière générale, les règles de dépréciation sont les suivantes, sauf exception dûment justifiée, ou couverture par un portefeuille de commandes.

Stock dit de « démonstration » : Matériel détenu depuis plus de 6 mois et moins de douze mois : 25%
Matériel détenu depuis plus de 12 mois et moins de 24 mois : 75%
Matériel détenu depuis plus de 24 mois : 100%

Stock « opérationnel » : Matériel détenu depuis plus de 18 mois et moins de 24 mois : 50%
Matériel détenu depuis plus de 24 mois : 100%

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du jour de fin d'exercice, sauf couverture de change en cours à la même date.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées sur une même devise et un terme suffisamment proche font l'objet d'une provision pour risques.

Il n'y a pas lieu de constater de provision de cette nature à la clôture de l'exercice.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Il est fait application du règlement CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 relatif aux passifs.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Une reprise de provisions pour risques comptabilisées à la clôture de l'exercice 2023, est composée d'une provision de 123 143 euros dont l'objet était de faire face au risque de non-remboursement d'une partie de notre créance de TVA sur l'état de la Turquie. La direction Française avec les réponses de la direction financière du client, a pris la décision de prendre en perte sur cet exercice. Et une reprise de provision. Il n'y a pas d'impact dans le résultat.

Engagements en matières de pensions

Le montant des engagements pris en matière de pensions s'élève à 386 641 euros au titre de l'exercice précédent à 369 755 euros. Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen du personnel engagé par notre société s'élève à 38 personnes. Il n'y a plus de personnel refacturé au bénéfice d'autres sociétés du Groupe.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a aucun évènement particulier susceptible d'influencer l'opinion des tiers sur les comptes présentés. Malgré la persistance de la crise sanitaire, la société a poursuivi ses activités avec des perturbations limitées et continue de surveiller la situation. La Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation. Nous avons maintenu le niveau de notre Trésorerie à un montant extrêmement élevé, nous permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

. Il n'y a aucun élément exceptionnel à la clôture de l'exercice courant.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 400 645		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	38 379		
Installations générales, agenc., aménag.	943 458		
Matériel de transport	3 054		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	442 718		8 868
Emballages récupérables et divers	4 310		
Immobilisations corporelles en cours			459 398
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 431 920		468 265
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	56 913		66 414
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	56 913		66 414
TOTAL GENERAL	11 889 478		534 679

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			10 400 645	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			38 379	
Installations générales, agencements divers		109 155	834 304	
Matériel de transport		1 030	2 024	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 760	444 825	
Emballages récupérables et divers			4 310	
Immobilisations corporelles en cours			459 398	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		116 945	1 783 240	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			123 327	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			123 327	
TOTAL GENERAL		116 945	12 307 212	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	21 438			21 438
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 438			21 438
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 389	440		37 829
Installations générales, agenc. et aménag. divers	890 940	7 305	59 721	838 525
Matériel de transport	2 727	137	841	2 024
Matériel de bureau et informatique, mobilier	384 879	24 781	5 300	404 360
Emballages récupérables, divers	4 310			4 310
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 320 245	32 664	65 862	1 287 047
TOTAL GENERAL	1 341 683	32 664	65 862	1 308 486

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	199 947		199 947	
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	386 642			386 642
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	128 082		128 082	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	714 671		328 029	386 642
Dépréciations immobilisations incorporelles	4 551 830			4 551 830
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	129 780		44 406	85 374
Dépréciations comptes clients	605 778			605 778
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	5 287 388		44 406	5 242 982
TOTAL GENERAL	6 002 059		372 435	5 629 623
Dotations et reprises d'exploitation			372 435	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	123 327	123 327	
Clients douteux ou litigieux	711 849	711 849	
Autres créances clients	8 996 821	8 996 821	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	19 734	19 734	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	33 841	33 841	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	10 956	10 956	
Groupe et associés	488 681	488 681	
Débiteurs divers	98 083	98 083	
Charges constatées d'avance	60 358	60 358	
TOTAL GENERAL	10 544 150	10 544 150	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	3 640 792	3 640 792		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 953 153	2 953 153		
Personnel et comptes rattachés	574 274	574 274		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	462 932	462 932		
Etat : impôt sur les bénéfices	567 575	567 575		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	700 912	700 912		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	147 481	147 481		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	452	452		
TOTAL GENERAL	9 047 572	9 047 572		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/03/2023	31/03/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	FOURNISSEURS - FNP - LIVE	260 813,73	15 820,51	244 993,22
408110	FOURNISS - FNP - MANUEL & FGX	136 391,80	116 979,66	19 412,14
408140	FOURNISSEURS - FNP - INTERCO	6 910,14	-27 478,44	34 388,58
408141	FOURNISSEURS FNP - INTERCO		14 325,83	-14 325,83
408500	RETOURS FOURN NON RECEPTIONNES	-36 320,75	-818,04	-35 502,71
408600	Provision globale frais d'appr	19 242,19	19 539,92	-297,73
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		387 037,11	138 369,44	248 667,67
AUTRES DETTES				
468600	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	-0,04	-0,04	
TOTAL AUTRES DETTES		-0,04	-0,04	
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PERSONNEL-PROVISION CP	250 371,19	242 083,29	8 287,90
428205	PROVISIONS ARTT COURUS	22 164,55	28 277,68	-6 113,13
428210	PERSONNEL-PROVISION 13E MOIS	14 951,05	13 986,13	964,92
428220	PERSONNEL-PROVISION PRIMES	263 608,00	258 644,15	4 963,85
428600	PERSONNEL-CHARGES A PAYER	23 179,68	13 010,13	10 169,55
438200	PROV CHARGES SOC / CP	116 426,56	122 070,45	-5 643,89
438205	PROV CHARGES SOC / RTT COURUS	10 344,69	13 303,80	-2 959,11
438210	PROV CHARGES SOC S/13E MOIS	7 475,49	6 644,38	831,11
438220	PROV CHARGES SOC S / BONUS	131 816,00	72 550,60	59 265,40
448600	PROVIS; IMPOTS ET TAXES DIVERS	18 235,20	17 455,83	779,37
448610	TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	5 514,38	12 970,39	-7 456,01
448620	FORMATION CONTINUE A PAYER	-10 955,71	-24 822,34	13 866,63
448630	EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	987,88		987,88
448640	CET / CVAE A PAYER	56 345,83	56 345,83	
448650	CONTRIB; SOCIALE DE SOLIDARITE	26 200,00	18 054,00	8 146,00
448670	TAXE SUR LES VEHIC DE SOCIETE	3 176,00	3 336,00	-160,00
448684	PROVISION CONTRIBUTION AGEFIPH	18 250,03	11 983,35	6 266,68
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		958 090,82	865 893,67	92 197,15
TOTAL CHARGES A PAYER		1 345 127,89	1 004 263,07	340 864,82

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/03/2023	31/03/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486110	CHARGES CONST D'AVANCE-LOYERS	-0,01	75 854,73	-75 854,74
486210	CHARGES CONST D'AVANCE-ASSUR 1	28 267,61	10 703,24	17 564,37
486510	CHARGES CONST D'AVANCE-SALONS		12 270,00	-12 270,00
486610	Autres charges constatées d'av	32 090,68	19 851,93	12 238,75
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		60 358,28	118 679,90	-58 321,62
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
488600	ABONNEMENT ACMS	-452,22	-1 441,87	989,65
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-452,22	-1 441,87	989,65

Compte	Libellé	31/03/2023	31/03/2022	Ecart
409800	FOURNISS PRODUITS A RECEVOIR	-5,16	1 530,79	-1 535,95
409840	FOURNISS - AVOIRS A RECEVOIR	23 152,07	29 263,00	-6 110,93
418140	FAE Interco	20 284,51	2 414,20	17 870,31
438700	INDEM JOURNALIERES A RECEVOIR	19 734,38	-14 190,45	33 924,83
TOTAL		63 165,80	19 017,54	44 148,26
TOTAL		63 165,80	19 017,54	44 148,26
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418140	FAE Interco	20 284,51	2 414,20	17 870,31
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		20 284,51	2 414,20	17 870,31
AUTRES CREANCES				
409800	FOURNISS PRODUITS A RECEVOIR	-5,16	1 530,79	-1 535,95
409840	FOURNISS - AVOIRS A RECEVOIR	23 152,07	29 263,00	-6 110,93
438700	INDEM JOURNALIERES A RECEVOIR	19 734,38	-14 190,45	33 924,83
TOTAL AUTRES CREANCES		42 881,29	16 603,34	26 277,95
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		63 165,80	19 017,54	44 148,26

Notes complémentaires sur les créances diverses et les charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Actif immobilisé

Les autres immobilisations financières s'élèvent à 123 327, 14 euros. Elles sont uniquement composées de deux dépôts de garantie versé à la société propriétaire des locaux occupés sur la commune d'Evry, au 4 allée du Cantal, Zone Industrielle de la Petite Montagne Sud et au 1 Allée de la Chartreuse.

Actif circulant

Groupe et associés

Il n'existe plus à la date de clôture de l'exercice de compte courant débiteur détenu sur d'autres sociétés du Groupe

Personnel :

Demeurent à l'actif du bilan des avances consenties au bénéfice du personnel, remboursables à court terme, à hauteur de 500 euros

Sécurité sociale et autres organismes sociaux :

Ces créances se composent uniquement d'indemnités journalières à recevoir des Caisses Primaires d'Assurance Maladie et de prévoyance pour une valeur de 19 734 euros.

Administrations publiques et assimilés : Il est à noter que les opérations de TVA au titre du mois de mars sont comptabilisées pour leur valeur nette au poste « TVA à décaisser ».

Les autres créances diverses sont principalement constituées de commissions à recevoir de :

Axa – Remboursement Indemnités en attente	25 335 euros
Solde compte dépôt Allianz	1 374 euros

Eléments concernant les entreprises liées

	ACTIF	PASSIF
Participations		
<u>Créances Clients et comptes rattachés</u>	Néant	
<u>Dettes Fournisseurs et comptes rattachés</u>		Néant
Autres sociétés liées		
<u>Créances Clients et comptes rattachés</u>	<u>931 000</u>	
Acal BFI UK Limited	931 000	
<u>Dettes Fournisseurs et comptes rattachés</u>		<u>1 917 695</u>
Acal Central Procurement Ltd (German Hub)		716 280
Acal Central Procurement Ltd (UK Hub)		254 786
Acal BFI UK Limited		946 629
<u>Fournisseurs débiteurs</u>	<u>8 826</u>	
Avoir Ship & Debit à recevoir	8 826	
<u>Dettes impôt sur les sociétés</u>		
IS 2023		567 575

	CH. FINANCIERES	PDTD. FINANCIERS
Autres sociétés liées		
Acal France Holdings SAS		

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Annexes

(Code de Commerce - articles 9 et 11 du Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983
- articles 7, 21, 24, début, 24-1^o, 24-2^o et 24-3^o)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2023, dressé en euros, présente un total actif et passif égal 21 459 856 €, un chiffre d'affaires de 34 214 879 € et dégage un bénéfice net de 1 700 940 €.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impact de la crise Covid : Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités n'ont pas été affectées depuis la fin de l'épidémie de la COVID-19 et l'entité a noté un impact limité sur ses états financiers clos le 31 mars 2023. A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2023 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

l'impact de la guerre en Ukraine : Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats auront une incidence sur l'économie mondiale. A la date de clôture des comptes, cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine de la société, ni sur sa situation financière ou ses résultats. A ce jour la direction de la société n'est pas en mesure d'anticiper les difficultés que pourraient rencontrer la société. Cependant si ce conflit devrait perdurer, il est envisageable que des répercussions puissent avoir lieu au niveau de la société que ce soit sur son chiffre d'affaires ou ses marges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes, étant précisé que l'application des dispositions prévues par les règlements CRC 2004-06 et 2002-10 concernant la définition, la comptabilisation et la dépréciation des actifs n'a eu aucun impact tant sur l'évaluation des immobilisations incorporelles que corporelles.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles amortissables sont exclusivement composées de redevances, licences et concessions de logiciels, amortissables sur trois ans.

Les fonds de commerce font l'objet, lorsque cela est nécessaire, de provisions destinées à les ramener à leur valeur économique telle qu'elle peut résulter des perspectives d'avenir offertes par l'activité.

Il est rappelé que le fonds de commerce dont nous disposons à la clôture de l'exercice provient de :

- l'acquisition, en 1995, de la société Mapren pour laquelle un fonds de commerce avait été valorisé à hauteur de 152 449 €, totalement déprécié depuis lors
- la scission de la société Optilas SAS intervenue en 1993, ayant créé deux sociétés distinctes, réunies à nouveau en 1997 pour devenir Optilas France, en constatant de ce fait un fonds de commerce égal à 914 694 euros à l'actif du Bilan
- un fonds de commerce résultant de l'absorption de la société Mccodis durant l'exercice 2008 de la société Acal SAS, valorisé à hauteur de 4 399 381 €, totalement déprécié depuis lors
- un fonds de commerce s'élevant à 2 378 658 €, non déprécié, représentant le mali dégagé à l'occasion de l'absorption de la société Acal SAS à effet du 1^{er} juillet 2010.
- Un fonds de commerce s'élevant à 2 534 034 euros, non déprécié, représentant un fonds de commerce à l'actif du bilan par acquisition au 25 février 2022

Ces fonds de commerce font l'objet chaque année d'un test de dépréciation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les méthodes linéaires suivant les durées d'utilisation estimées.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles

Installations techniques, mat.outillage	20 % L
Install. générales agencts, aménagts	10 % L
Matériel de transport	20-25 % L
Matériel de bureau et informatique	33 % L
Mobilier	10 % L

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Notre société ne dispose d'aucun titre de participation à la date de clôture de l'exercice. Les autres immobilisations financières représentent des dépôts et cautionnements versés à des tiers.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks est constituée en fonction de la rotation effectivement constatée par ligne de produits d'une part, de la durée de vie prévisible d'autre part, fonction de l'obsolescence technologique de nos produits.

De manière générale, les règles de dépréciation sont les suivantes, sauf exception dûment justifiée, ou couverture par un portefeuille de commandes.

Stock dit de « démonstration » : Matériel détenu depuis plus de 6 mois et moins de douze mois : 25%
Matériel détenu depuis plus de 12 mois et moins de 24 mois : 75%
Matériel détenu depuis plus de 24 mois : 100%

Stock « opérationnel » : Matériel détenu depuis plus de 18 mois et moins de 24 mois : 50%
Matériel détenu depuis plus de 24 mois : 100%

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du jour de fin d'exercice, sauf couverture de change en cours à la même date.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées sur une même devise et un terme suffisamment proche font l'objet d'une provision pour risques.

Il n'y a pas lieu de constater de provision de cette nature à la clôture de l'exercice.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Il est fait application du règlement CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 relatif aux passifs.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Une reprise de provisions pour risques comptabilisées à la clôture de l'exercice 2023, est composée d'une provision de 123 143 euros dont l'objet était de faire face au risque de non-remboursement d'une partie de notre créance de TVA sur l'état de la Turquie. La direction Française avec les réponses de la direction financière du client, a pris la décision de prendre en perte sur cet exercice. Et une reprise de provision. Il n'y a pas d'impact dans le résultat.

Engagements en matières de pensions

Le montant des engagements pris en matière de pensions s'élève à 386 641 euros au titre de l'exercice précédent à 369 755 euros. Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté, et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la Société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Ce changement a globalement conduit à une charge partielle de la provision existante à hauteur de 16 886 €.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen du personnel engagé par notre société s'élève à 38 personnes. Il n'y a plus de personnel refacturé au bénéfice d'autres sociétés du Groupe.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a aucun évènement particulier susceptible d'influencer l'opinion des tiers sur les comptes présentés. Malgré la persistance de la crise sanitaire, la société a poursuivi ses activités avec des perturbations limitées et continue de surveiller la situation. La Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation. Nous avons maintenu le niveau de notre Trésorerie à un montant extrêmement élevé, nous permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

. Il n'y a aucun élément exceptionnel à la clôture de l'exercice courant.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 400 645		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	38 379		
Installations générales, agenc., aménag.	943 458		
Matériel de transport	3 054		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	442 718		8 868
Emballages récupérables et divers	4 310		
Immobilisations corporelles en cours			459 398
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 431 920		468 265
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	56 913		66 414
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	56 913		66 414
TOTAL GENERAL	11 889 478		534 679

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			10 400 645	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			38 379	
Installations générales, agencements divers		109 155	834 304	
Matériel de transport		1 030	2 024	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 760	444 825	
Emballages récupérables et divers			4 310	
Immobilisations corporelles en cours			459 398	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		116 945	1 783 240	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			123 327	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			123 327	
TOTAL GENERAL		116 945	12 307 212	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	21 438			21 438
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 438			21 438
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 389	440		37 829
Installations générales, agenc. et aménag. divers	890 940	7 305	59 721	838 525
Matériel de transport	2 727	137	841	2 024
Matériel de bureau et informatique, mobilier	384 879	24 781	5 300	404 360
Emballages récupérables, divers	4 310			4 310
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 320 245	32 664	65 862	1 287 047
TOTAL GENERAL	1 341 683	32 664	65 862	1 308 486

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	199 947		199 947	
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	386 642			386 642
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	128 082		128 082	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	714 671		328 029	386 642
Dépréciations immobilisations incorporelles	4 551 830			4 551 830
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	129 780		44 406	85 374
Dépréciations comptes clients	605 778			605 778
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	5 287 388		44 406	5 242 982
TOTAL GENERAL	6 002 059		372 435	5 629 623

Dotations et reprises d'exploitation 372 435
 Dotations et reprises financières
 Dotations et reprises exceptionnelles
 Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	123 327	123 327	
Clients douteux ou litigieux	711 849	711 849	
Autres créances clients	8 996 821	8 996 821	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	19 734	19 734	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	33 841	33 841	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	10 956	10 956	
Groupe et associés	488 681	488 681	
Débiteurs divers	98 083	98 083	
Charges constatées d'avance	60 358	60 358	
TOTAL GENERAL	10 544 150	10 544 150	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	3 640 792	3 640 792		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 953 153	2 953 153		
Personnel et comptes rattachés	574 274	574 274		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	462 932	462 932		
Etat : impôt sur les bénéfices	567 575	567 575		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	700 912	700 912		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	147 481	147 481		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	452	452		
TOTAL GENERAL	9 047 572	9 047 572		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/03/2023	31/03/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH				
408100	FOURNISSEURS - FNP - LIVE	260 813,73	15 820,51	244 993,22
408110	FOURNISS - FNP - MANUEL & FGX	136 391,80	116 979,66	19 412,14
408140	FOURNISSEURS - FNP - INTERCO	6 910,14	-27 478,44	34 388,58
408141	FOURNISSEURS FNP - INTERCO		14 325,83	-14 325,83
408500	RETOURS FOURN NON RECEPTIONNES	-36 320,75	-818,04	-35 502,71
408600	Provision globale frais d'appr	19 242,19	19 539,92	-297,73
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		387 037,11	138 369,44	248 667,67
AUTRES DETTES				
468600	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	-0,04	-0,04	
TOTAL AUTRES DETTES		-0,04	-0,04	
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PERSONNEL-PROVISION CP	250 371,19	242 083,29	8 287,90
428205	PROVISIONS ARTT COURUS	22 164,55	28 277,68	-6 113,13
428210	PERSONNEL-PROVISION 13E MOIS	14 951,05	13 986,13	964,92
428220	PERSONNEL-PROVISION PRIMES	263 608,00	258 644,15	4 963,85
428600	PERSONNEL-CHARGES A PAYER	23 179,68	13 010,13	10 169,55
438200	PROV CHARGES SOC / CP	116 426,56	122 070,45	-5 643,89
438205	PROV CHARGES SOC / RTT COURUS	10 344,69	13 303,80	-2 959,11
438210	PROV CHARGES SOC S/13E MOIS	7 475,49	6 644,38	831,11
438220	PROV CHARGES SOC S / BONUS	131 816,00	72 550,60	59 265,40
448600	PROVIS IMPOTS ET TAXES DIVERS	18 235,20	17 455,83	779,37
448610	TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	5 514,38	12 970,39	-7 456,01
448620	FORMATION CONTINUE A PAYER	-10 955,71	-24 822,34	13 866,63
448630	EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	987,85		987,85
448640	CET / CVAE A PAYER	56 345,83	56 345,83	
448650	CONTRIB SOCIALE DE SOLIDARITE	26 200,00	18 054,00	8 146,00
448670	TAXE SUR LES VEHIC DE SOCIETE	3 176,00	3 336,00	-160,00
448684	PROVISION CONTRIBUTION AGEFIPH	18 250,03	11 983,35	6 266,68
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		958 090,82	865 893,67	92 197,15
TOTAL CHARGES A PAYER		1 345 127,89	1 004 263,07	340 864,82

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/03/2023	31/03/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486110	CHARGES CONST D'AVANCE-LOYERS	-0,01	75 854,73	-75 854,74
486210	CHARGES CONST D'AVANCE-ASSUR 1	28 267,61	10 703,24	17 564,37
486510	CHARGES CONST D'AVANCE-SALONS		12 270,00	-12 270,00
486610	Autres charges constatées d'av	32 090,68	19 851,93	12 238,75
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		60 358,28	118 679,90	-58 321,62
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE				
488600	ABONNEMENT ACMS	-452,22	-1 441,87	989,65
TOTAL PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE		-452,22	-1 441,87	989,65

Compte	Libellé	31/03/2023	31/03/2022	Ecart
409800	FOURNISS PRODUITS A RECEVOIR	-5,16	1 530,79	-1 535,95
409840	FOURNISS - AVOIRS A RECEVOIR	23 152,07	29 263,00	-6 110,93
418140	FAE Interco	20 284,51	2 414,20	17 870,31
438700	INDEM JOURNALIERES A RECEVOIR	19 734,38	-14 190,45	33 924,83
TOTAL		63 165,80	19 017,54	44 148,26
TOTAL		63 165,80	19 017,54	44 148,26
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418140	FAE Interco	20 284,51	2 414,20	17 870,31
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		20 284,51	2 414,20	17 870,31
AUTRES CREANCES				
409800	FOURNISS PRODUITS A RECEVOIR	-5,16	1 530,79	-1 535,95
409840	FOURNISS - AVOIRS A RECEVOIR	23 152,07	29 263,00	-6 110,93
438700	INDEM JOURNALIERES A RECEVOIR	19 734,38	-14 190,45	33 924,83
TOTAL AUTRES CREANCES		42 881,29	16 603,34	26 277,95
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		63 165,80	19 017,54	44 148,26

Notes complémentaires sur les créances diverses et les charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Actif immobilisé

Les autres immobilisations financières s'élèvent à 123 327, 14 euros. Elles sont uniquement composées de deux dépôts de garantie versé à la société propriétaire des locaux occupés sur la commune d'Evry, au 4 allée du Cantal, Zone Industrielle de la Petite Montagne Sud et au 1 Allée de la Chartreuse.

Actif circulant

Groupe et associés

Il n'existe plus à la date de clôture de l'exercice de compte courant débiteur détenu sur d'autres sociétés du Groupe

Personnel :

Demeurent à l'actif du bilan des avances consenties au bénéfice du personnel, remboursables à court terme, à hauteur de 500 euros

Sécurité sociale et autres organismes sociaux :

Ces créances se composent uniquement d'indemnités journalières à recevoir des Caisses Primaires d'Assurance Maladie et de prévoyance pour une valeur de 19 734 euros.

Administrations publiques et assimilés : Il est à noter que les opérations de TVA au titre du mois de mars sont comptabilisées pour leur valeur nette au poste « TVA à décaisser ».

Les autres créances diverses sont principalement constituées de commissions à recevoir de :

Axa – Remboursement Indemnités en attente	25 335 euros
Solde compte dépôt Allianz	1 374 euros

Éléments concernant les entreprises liées

	ACTIF	PASSIF
Participations		
<u>Créances Clients et comptes rattachés</u>	Néant	
<u>Dettes Fournisseurs et comptes rattachés</u>		Néant
Autres sociétés liées		
<u>Créances Clients et comptes rattachés</u>	<u>931 000</u>	
Acal BFI UK Limited	931 000	
<u>Dettes Fournisseurs et comptes rattachés</u>		<u>1 917 695</u>
Acal Central Procurement Ltd (German Hub)		716 280
Acal Central Procurement Ltd (UK Hub)		254 786
Acal BFI UK Limited		946 629
<u>Fournisseurs débiteurs</u>	<u>8 826</u>	
Avoir Ship & Debit à recevoir	8 826	
<u>Dettes impôt sur les sociétés</u>		
IS 2023		628 775

	CH. FINANCIERES	PDTD. FINANCIERS
Autres sociétés liées		
Acal France Holdings SAS		

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	

Actions ordinaires

Actions amorties

Actions à dividende prioritaire sans droit de vote

Actions préférentielles

Parts sociales

Certificats d'investissements

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					

Montant pris en charge ds exerc.

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formule obligatoire Article 51 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS ACAL BFI FRANCE SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 1 Allée Allée de la Chantrouse 91080 EVRY COURCOURONNES		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 9 2 0 7 8 1 9 2 0 0 0 2 9		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N clos le. N-1			
		31032023 31032022			
		Bail 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	21 429 (9)	21 438 (9)
		Fonds commercial (1) AH	AI	10 379 216 4 551 830	5 827 386 5 827 386
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	38 379 37 828	550 990
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 285 462 1 249 218	36 244 110 684
		Immobilisations en cours AV	AW	459 397	459 397
		Avances et acomptes AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
			Autres participations CU	CV	
			Créances rattachées à des participations BB	BC	
			Autres titres immobilisés BD	BE	
Prêts BF	BG				
Autres immobilisations financières* BH	BI		123 327	56 913	
TOTAL (II) BJ		12 307 212 BK	5 860 315	6 446 896	5 995 964
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	109 308 85 374	23 934 55 766
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	76 448	76 448 89 495
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	9 708 670 605 777	9 102 892 6 782 638
		Autres créances (3) BZ	CA	651 794	651 794 286 988
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Disponibilités CF		CG	5 153 582	5 153 582 5 617 654	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	60 358	60 358 118 679	
	TOTAL (III) CJ	15 760 162 CK	691 151	15 069 010	12 951 222
	Frais d'émission d'emprunt à étafer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecarts de conversion actif* (VI) CN		(56 050)	(56 050)	2 905	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		28 011 323 IA	6 551 467	21 459 856	18 950 092
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	Créances :		

Formule obligatoire (article 53.A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ACAL BFI FRANCE SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 5 546 596)	DA	5 546 596	5 546 596	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	667 533	667 533	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF	780 822	780 822	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 442 010	1 162 569	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 700 940	279 440	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	10 137 904	8 436 963
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		199 947	
	Provisions pour charges	DQ	386 641	514 723	
	TOTAL (III)	DR	386 641	714 670	
DETTES (+)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 640 791	5 488 868	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 887 738	1 567 014	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 953 153	840 944	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 453 175	1 900 188	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	452	1 441	
	TOTAL (IV)	EC	10 935 310	9 798 457	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 459 856	18 950 092	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 047 572	8 231 443		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Acal BFi France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 5.546.596,42 €

Siège social : Immeuble "Mosaic Parc Evry Nord" – Bâtiment ACONCAGUA
1, Allée de la Chartreuse / 3 Allée du Grand Saint Bernard
91080 EVRY-COURCOURONNES

R.C.S. EVRY 392 078 192

SIRET : 392 078 192 00029

Journal de la constitution : LA SEMAINE DE L'ILE DE FRANCE
du 2 juillet 1993

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social clos le 31 mars 2023, s'élevant à la somme de 1.700.940,46 €, au poste "report à nouveau" dont le solde passera crédeur de 3 142 951,03 €.

Décisions de l'associée unique en date du 29 septembre 2023.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. G. M.', written in a cursive style.

Acal BFi France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 5.546.596,42 €
Siège social : Immeuble "Mosaic Parc Evry Nord" – Bâtiment ACONCAGUA
1, Allée de la Chartreuse / 3 Allée du Grand Saint Bernard
91080 EVRY-COURCOURONNES

R.C.S. EVRY 392 078 192
SIRET : 392 078 192 00029

Journal de la constitution : LA SEMAINE DE L'ILE DE FRANCE
du 2 juillet 1993

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social clos le 31 mars 2023, s'élevant à la somme de 1.700.940,46 €, au poste "report à nouveau" dont le solde passera crédeur de 3 142 951,03 €.

Décisions de l'associée unique en date du 29 septembre 2023.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. G. M.', written in a cursive style.

Acal BFi France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 5.546.596,42 €

Siège social : Immeuble "Mosaic Parc Evry Nord" – Bâtiment ACONCAGUA
1, Allée de la Chartreuse / 3 Allée du Grand Saint Bernard
91080 EVRY-COURCOURONNES

R.C.S. EVRY 392 078 192

SIRET : 392 078 192 00029

Journal de la constitution : LA SEMAINE DE L'ILE DE FRANCE
du 2 juillet 1993

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29
SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-neuf septembre,
Par acte sous seing privé,

Le soussigné Monsieur Stefano GONZINI,

Agissant en qualité de représentant de la société Acal BFi Holdings Limited, société de droit anglais ayant son siège social 41, Bedford Square, London, WC1B 3HX (United Kingdom) et immatriculée sous le numéro 13682601,

Ladite société Acal BFi Holdings Limited agissant en qualité d'associée unique de la société Acal Bfi France SAS,

1. constate que :

- le Commissaire aux comptes a été informé par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 21 septembre 2023 de la date des présentes décisions,
- les délégués du Comité Social et Economique ont été informés de la date des présentes décisions par lettre en date du 21 septembre 2023,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé et le rapport sur les conventions réglementées lui ont été adressés le 4 septembre 2023,
- l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social,
- le rapport du Commissaire aux comptes a été tenu à sa disposition au siège social.

2. prend les décisions suivantes sur l'ordre du jour ci-après énoncé :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion et rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Quitus au Président,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Par ailleurs, l'associée unique approuve expressément, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, le montant des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 51.176 € et l'impôt correspondant.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social clos le 31 mars 2023, s'élevant à la somme de 1.700.940,46 €, au poste "report à nouveau" dont le solde passera créditeur de 3 142 951,03 €.

Par ailleurs, l'associée unique constate :

- qu'il ne lui a été distribué aucun dividende au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020,
- qu'il lui a été distribué un dividende de 4.500.000 € par décision en date du 29 mars 2021,
- qu'il ne lui a été distribué aucun dividende au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- et qu'il ne lui a été distribué aucun dividende au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

TROISIEME DECISION

L'associée unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023.

QUATRIEME DECISION

En conséquence, l'associée unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique.



La société Acal BFi Holdings Limited
représentée par Monsieur Stefano GONZINI